

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

PIÉ MONT CEVE NOL

LE JOURNAL AVRIL 2023

La ComCom fête ses

10 ANS

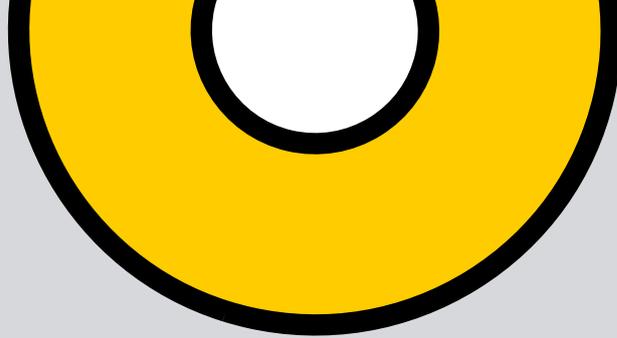
2013-2023

ZOOM SUR
LE PROJET SOCIAL
TERRITORIALISÉ

LES SERVICES
PUBLICS AU CŒUR
DU TERRITOIRE

ILS ONT
TESTÉ
POUR VOUS...

PLAQUETTE SAISON
CULTURELLE
PRINTEMPS 2023
À L'INTÉRIEUR



SOMMAIRE

04

La comcom

En bref

Ça s'est passé sur le territoire

Voté en conseil

07

Le développement du territoire



PAT : accélérons la transition alimentaire
Zoom sur le Projet Social Territorialisé
La Comcom fête ses 10 ans !
Les zones d'activités au cœur du développement économique

15

Au quotidien

Bien trier pour éviter le refus de tri
Piémont Services



17

La famille

Les crèches : inscription et attribution des places
Parents-enfants-assistante maternelle :
une relation de confiance

20

Les loisirs

Ils ont testé pour vous...
Le réseau des bibliothèques
En mai, jetez-vous
à l'eau !



23

Save the dates

Le Journal - Parution : avril 2023

Directeur de la publication : Fabien Cruveiller

Rédaction : service communication et services de la CCPC.

Conception graphique : Studio Graphème, Cros

Illustrations : Freepik

Impression : Impact Imprimerie, Saint-Martin-de-Londres

Distribution : SOCOM - Méjannes-les-Alés

ISBN : ISSN 2969-0447

Ce journal de 24 pages est tiré à 11.000 exemplaires et distribué dans l'ensemble des foyers de 34 communes du Piémont Cévenol.

Il est également disponible en version numérique sur www.piemont-cevenol.fr

Ce journal est imprimé sur papier PEFC,
avec des encres à base d'huiles végétales
par un imprimeur certifié ISO 14001.





UN TERRITOIRE 34 Communes

MAIRIES

Aigremont	04 66 83 00 80
Bragassargues	04 66 77 30 98
Brouzet-les-Quissac	04 66 77 30 28
Canuales-et-Argentières	04 66 77 31 04
Cardet	04 66 83 81 42
Carnas	04 66 77 32 74
Cassagnoles	04 66 83 41 25
Cognac	04 66 85 27 88
Conqueyrac	04 66 77 20 81
Corconne	04 66 77 32 57
Cros	04 66 77 24 70
Durfort	04 66 77 50 56
Fressac	04 66 77 57 86
Gailhan	04 66 80 12 50
La Cadière-et-Cambo	04 66 77 23 94
Lédignan	04 66 83 40 26
Liouc	04 66 77 30 44
Logrian-Florian	04 66 77 34 13
Maruéjols-Les-Gardons	04 66 83 44 18
Monoblet	04 66 85 24 97
Orthoux-Serignac-Quilhan	04 66 77 80 96
Pompignan	04 66 77 21 88
Puechredon	04 66 77 19 33
Quissac	04 66 77 30 02
Saint-Bénézet	04 66 83 43 22
Saint-Felix-de-Pallières	04 66 61 64 45
Saint-Hippolyte-du-Fort	04 66 77 22 24
Saint-Jean-de-Crieulon	04 66 77 34 96
Saint-Nazaire-des-Gardies	04 66 77 11 92
Saint-Théodorit	04 66 77 48 65
Sardan	04 66 77 83 87
Sauve	04 66 77 50 19
Savignargues	04 66 83 42 78
Vic-le-Fesq	04 66 77 82 91

ÉDITO

10
ANS
2013-2023



© Autreplamure

*“ Mettons en commun
ce que nous avons
de meilleur et
enrichissons-nous
de nos mutuelles
différences.”*
Paul Valery

Notre communauté de communes fête ses 10 ans. Malgré son jeune âge, quel chemin parcouru !

Le Piémont Cévenol est avant tout un espace de coopération, de mutualisation de services et de solidarité entre les communes.

Je salue l'engagement des élus et le professionnalisme des agents car la réussite de notre territoire, dans tous les domaines, est le fruit de leur dévouement et de leur volonté.

Depuis ses origines, notre communauté de communes assume quotidiennement de nombreuses missions de service public, et en garantit le maillage territorial.

Notre communauté de communes assure aussi l'aménagement de l'espace et la mise en place de politiques structurantes sur un périmètre élargi et donc plus adapté, en particulier pour le développement économique et touristique qui influe directement sur l'attractivité de notre Piémont Cévenol .

Enfin, notre communauté de communes se veut un territoire d'avenir.

Nous sommes engagés avec volontarisme dans une stratégie de développement durable et déterminés à relever les défis de la transition énergétique et environnementale.

Bonne lecture de ce numéro qui met en lumière toute la vitalité de notre jeune et dynamique Piémont Cévenol.

Fabien Cruveiller

Président de la communauté
de communes du Piémont Cévenol

EN BREF

OBJECTIF : « ÉCONOMIES D'ÉNERGIE »



Dans la suite du travail déjà mené et au vu du contexte énergétique, un programme a été élaboré pour économiser l'énergie dans les bâtiments intercommunaux. Des actions ont été définies pour les agents, les élus et les usagers : températures de chauffe, utilisation de l'éclairage...

Les premiers travaux ont été engagés (passage aux LEDs, menuiseries à la médiathèque de Saint-Hippolyte-du-Fort et au siège de Quissac...) et les audits énergétiques de toutes les structures vont débiter. Côté carburant, les actions déjà existantes se poursuivent : véhicules électriques pour les déplacements (voitures et vélo), utilisation de la visioconférence... ●

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

La collectivité matérialise cette année les contours du Piémont Cévenol et valorise ses aménagements à travers l'implantation de 20 panneaux d'entrée de territoire qui seront placés le long des principales voies routières.



Côté activités de plein air, une signalisation directionnelle vélo permettra de guider les usagers à travers un tout nouveau réseau de 5 boucles cyclo-touristiques, à la fois familiales et sportives, qu'ils pourront emprunter à partir de cet été.

Enfin pour les déplacements professionnels et personnels, 19 espaces réservés au covoiturage vont être identifiés au cours de l'année, en parallèle du travail mené par la Région pour une mobilité durable. ●



UNE NOUVELLE INSTANCE DE DIALOGUE SOCIAL

Après le privé, c'est au tour du public de réformer ses instances de dialogue social avec une volonté de simplification. La loi de la Transformation de la fonction publique du 6 août 2019 crée une nouvelle instance paritaire : le Comité Social Territorial (CST). Il est issu de la fusion du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Mis en place à l'issue des élections professionnelles du 8 décembre dernier qui ont connu une participation significative des agents (73.23 % de votants), le CST de la CCPC est composé de représentants des élus désignés par le Président et des représentants du personnel en nombre égal, soit 8 personnes au total. Il est compétent pour l'ensemble des agents quel que soit leur statut et sur toutes les questions intéressant l'organisation, le fonctionnement et la gestion des ressources humaines de la CCPC. ●



S'INFORMER, DÉCLARER ET PAYER LA TAXE DE SÉJOUR ... EN LIGNE !



Finies les déclarations papier. Depuis janvier, une plateforme sécurisée et performante de déclaration et de paiement de taxes de séjour est disponible en ligne pour les hébergés. Instituée en Piémont Cévenol depuis 2013, la taxe de séjour ainsi que la taxe additionnelle départementale sont supportées par les touristes. Prélevées par les logeurs ou les plateformes de location de logements (Airbnb...) pour le compte de la communauté de communes, les recettes de cette taxe permettent de disposer de ressources complémentaires pour développer l'offre touristique avec des services et produits destinés à renforcer l'attractivité du territoire. Besoin d'aide et d'informations ? La CCPC vous accompagne dans la collecte, la déclaration et le reversement de la taxe de séjour. ●

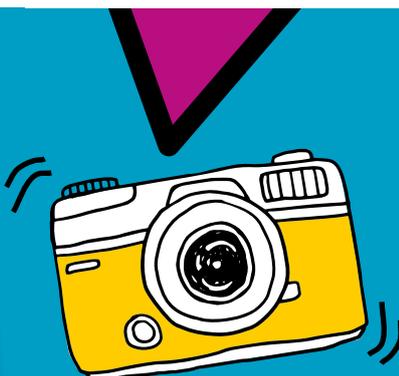
+ D'INFOS pimentcevenol@taxesejour.fr - 04 66 77 57 51

ÇA S'EST PASSÉ SUR LE TERRITOIRE



FIN D'ANNÉE FESTIVE POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS

La convivialité et la fête étaient de mise à Lédignan en décembre pour les 140 enfants des 4 accueils de loisirs du Piémont Cévenol. Jeux, maquillage, danse, sculpture sur ballons pour le plaisir des enfants de 3 à 11 ans qui ont fini l'année en beauté.



21 « PETITES VILLES DE DEMAIN » GARDOISES SE RENCONTRENT

À l'initiative de Marie-Françoise Lecaillon, préfète du Gard, une après-midi dédiée à la revitalisation des centres-villes s'est tenue en présence de 72 participants représentant les territoires gardois labellisés « Petites Villes de Demain ». En ce 17 octobre, le commerce était au cœur des discussions entre élus, experts et techniciens.



LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Vendredi 18 novembre à Quissac, s'est déroulée une journée de sensibilisation et de formation sur un sujet qui préoccupe les élus et les services publics : l'habitat indigne et indécent. Organisée par le parquet du tribunal judiciaire d'Alès et les services de l'État, cette rencontre a fait avancer la réflexion sur ce sujet qui est l'un des axes du Projet Social Territorialisé (PST) du Piémont Cévenol.



550 KM DE SENTIERS BALISÉS EN PIÉMONT CÉVENOL !

Temps fort à Cassagnoles à l'automne avec l'Inauguration du Réseau Local d'Espaces Sites et Itinéraires (RLESI). Une mise en lumière d'un des projets phares de notre territoire en matière de développement des activités de pleine nature et de promotion touristique réalisé avec le soutien financier conséquent du Département du Gard.



UN PRIX LITTÉRAIRE EN PIÉMONT CÉVENOL

Le réseau des 18 bibliothèques de la CCPC se fédère chaque année afin de récompenser l'auteur d'un livre « coup de cœur ». La Remise du Prix littéraire du Piémont Cévenol s'est déroulée à Quissac le 28 novembre en présence de l'écrivaine Marie Vingtras récompensée pour son premier roman « Blizzard ».

VOTÉ EN CONSEIL !

DÉBAT sur le Projet d'Aménagement Stratégique du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)



Le conseil communautaire du 25 janvier 2023 a permis d'acter le débat sur le Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT en cours d'élaboration, tel que prévu au code de l'urbanisme. Ce document regroupe 104 objectifs et traite de tous les domaines de l'aménagement du territoire. Il a fait l'objet d'une large concertation entre les élus du Piémont Cévenol à travers de nombreuses réunions. Les Personnes Publiques Associées (Etat et ses services, territoires voisins, Département...) régulièrement sensibilisées tout au long du processus d'élaboration, vont maintenant pouvoir émettre un avis plus formel avec des préconisations suite à la réunion de présentation qui s'est tenue le 17 février. La population sera également consultée à travers des réunions publiques, l'une à Quissac le 12 avril à 18h00 et l'autre Saint-Hippolyte du Fort le 31 mai à 18h00. ●

PROGRAMME LEADER 2023-2027

Depuis un an, la CCPC travaille avec 4 communautés de communes voisines pour élaborer le GAL Aigoual-Cévennes-Pic Saint-Loup qui va gérer les fonds LEADER sur ce nouveau territoire.

LEADER, qu'est-ce que c'est ? C'est un dispositif de subventions européennes, permettant d'accompagner des projets privés et publics. Une enveloppe financière est attribuée par la Région Occitanie, par qui transite les fonds européens, à un GAL (Groupe d'Action Local) qui gère ces fonds sur un territoire.

C'est pour qui ? Les porteurs de projets privés (entreprises, associations) et publics (communes, communautés de communes) peuvent solliciter cette aide, si leur projet est en lien avec les orientations du GAL. La stratégie du GAL s'est fixée 3 objectifs : atténuer et s'adapter au changement cli-



matique, agir pour un territoire solidaire et développer et soutenir l'emploi local en s'appuyant sur le tissu économique.

Où en sommes-nous ? Le GAL est en phase de construction : une association va être créée avant le 30 avril pour le gérer. Les premiers dossiers devraient pouvoir être étudiés à partir du mois de septembre 2023. Les coordonnées de la nouvelle structure et des personnes à contacter seront communiquées prochainement via le site internet et la page Facebook de la CCPC. ●

ÉNERGIES renouvelables



Géothermie sur un centre de loisirs, chauffe-eau solaire et panneaux photovoltaïques sur le centre technique... En lien avec son Plan Climat-Air-Energie Territorial, et sa feuille de route « Bâtiments », la communauté de communes accélère le déploiement des énergies renouvelables.

Plusieurs projets sont en cours d'élaboration, pour lesquels le conseil communautaire a validé des demandes de financement auprès de la Région, de l'ADEME et de l'Etat. Objectif : mettre en place les premiers équipements dès la fin de l'année 2023. ●

RÉHABILITATION de la déchèterie de Saint-Bénézet

Le conseil communautaire du 21 décembre 2022 a décidé d'engager une étude de faisabilité pour la réhabilitation/reconstruction de la déchèterie implantée à Saint-Bénézet. Le site actuel, qui nécessite d'être remis aux normes, va faire l'objet d'une étude spécifique qui permettra d'avoir un programme financier détaillé de la nouvelle infrastructure. ●





LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

PAT : accélérons la transition alimentaire et écologique

Durant toute l'année 2022, le « PAT Piémont Cévenol : Ici, c'est manger local ! » s'est développé sur l'ensemble de la communauté de communes. La démarche partenariale du Projet Alimentaire Territorial a rendu possible l'élaboration d'un diagnostic de l'offre alimentaire. Cheminant à la rencontre des citoyens, des agriculteurs, des associations et des entreprises impliqués dans le système alimentaire, le PAT a également donné la possibilité de rassembler ces acteurs durant des temps de concertation et de travail.

Des ateliers participatifs ont permis l'élaboration d'un plan d'actions. Aide à l'installation, sensibilisation à la consommation, accessibilité au plus grand nombre et développement des filières agricoles : chaque thématique s'est vue proposer de nombreuses solutions grâce à l'intelligence collective !



PLAN D' ACTIONS DU PAT

Accompagner l'installation des agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> > Connaître les disponibilités en foncier > Soutenir les installations > Cartographier géographiquement tous les acteurs et produits
Éduquer et sensibiliser à la consommation responsable	<ul style="list-style-type: none"> > Organiser des ateliers cuisine pour les familles > Fédérer autour de « Ici, c'est manger local ! » > Créer des jardins pédagogiques
Rendre accessibles les produits au plus grand nombre	<ul style="list-style-type: none"> > Créer une épicerie solidaire mobile > Chèques alimentaires à dépenser chez les producteurs et commerces > Développer les jardins partagés
Soutenir les filières agricoles et les métiers	<ul style="list-style-type: none"> > Créer une plateforme logistique > Accompagner un événement autour de l'alimentation et de l'agriculture > Développer les cultures maraîchères respectueuses de l'environnement

En 2023, le PAT se perpétue avec le recrutement d'une animatrice. Les actions de sensibilisation des scolaires, en lien avec la Chambre d'Agriculture, se profilent pour le printemps. Parallèlement, un travail sur l'approvisionnement plus local des cantines sera mené. La mobilisation citoyenne continue cette année afin de poursuivre la co-construction des initiatives. N'hésitez pas, rejoignez-nous pour consolider le plan d'actions !



Service développement économique
j.seux@piemont-cevenol.fr

ZOOM SUR... Le Projet Social Territorialisé 2023-2027

« QUÉSAKO » EN 4 POINTS

1 - UNE CONVENTION de partenariat établie entre 8 signataires : la communauté de communes du Piémont cévenol, la Caisse d'Allocations Familiales du Gard, la Mutuelle Sociale Agricole Languedoc, la Mission Locale Garrigues et Cévennes, la commune de Lédignan et les trois syndicats intercommunaux de regroupement pédagogique : le SIRP Brouzet Les Quissac-Carnas-Corconne, le SIRP du Coutach, le SIRP Corconne-Saint Théodorit-Canaules-Savignargues.



La Convention a été signée à Canaules le 7 décembre 2022 en présence des élus et des partenaires.

CARTE d'IDENTITÉ

Naissance : 2017 et renouvellement en 2022

Nom : Projet Social Territorialisé ou PST

Durée : convention signée pour 5 ans

Son rôle : amener une vision décloisonnée des besoins sociaux sur le territoire et développer une synergie entre tous les partenaires et acteurs du Piémont Cévenol qui œuvrent en faveur de :

- la petite enfance, l'enfance et jeunesse, le soutien à la parentalité
- l'accès aux droits, aux services, à l'inclusion numérique
- la qualité du logement
- l'animation de la vie sociale.

3 axes de développement

- Organiser la coéducation pour favoriser le bien-être de l'enfant
- Construire des parcours d'avenir pour la jeunesse
- Favoriser le bien-être des habitants.

2 - UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE : réalisé en 2022, il permet de faire un état des lieux de l'offre de services existants sur le territoire avec des éléments chiffrés qui concernent : les services à destination des familles et des habitants, la jeunesse et les infrastructures d'accueil, la santé et les structures implantées, l'accès à l'emploi et la mobilité ainsi qu'à l'offre culturelle et sportive dont voici un exemple :

LA SANTÉ ET LES STRUCTURES



85% des communes ne disposent pas de médecin généraliste



1 Institut Médico-Pédagogique (IMP)
1 Centre de Rééducation de l'Ouïe et de la Parole (CROP)
1 Maison des Enfants Extraordinaire (MEEX)
Interventions Du Relais Loisirs Handicap 30 sur les Accueils de Loisirs et les Crèches



3 secteurs de Centres Médicaux Sociaux différents :
2 sites sur le territoire (Quissac - Saint-Hippolyte-du-Fort)
1 site hors territoire (Saint-Christol-les-Alès)
PMI : Protection Maternelle et Infantile
R.A.P.E.H : Réseau d'Accompagnement Petite Enfance et Handicap

EN SAVOIR +

SCANNEZ LE DIAGNOSTIC ET LE PST COMPLET



Un **NOUVEAU LOGO** pour mieux identifier les actions du PST.



LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

3 – DES ACTIONS CONCRÈTES AUTOUR DE 3 AXES

Après un bilan et une évaluation du premier PST 2019-2022, un travail de concertation avec les partenaires et les acteurs du territoire a permis de réévaluer les besoins des familles et des habitants, d'établir un nouveau plan d'actions et prévoir les moyens à déployer pour les cinq années à venir. Une nouvelle dynamique est donc amorcée sur le territoire du Piémont Cévenol autour de 3 axes :

1. Coéducation et bien-être des enfants

- La création d'une cellule de coordination entre les accueils périscolaires gérés par les SIRP et les accueils de loisirs extra-scolaires gérés par la communauté de communes.
- La création d'un guide des familles pour mieux les informer des services proposés sur le territoire. Il recensera les professionnels qui œuvrent en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que les lieux dédiés tels que les jardins d'enfants, les équipements sportifs et les dispositifs existants.
- La construction d'un Pôle Intercommunal des Services aux Familles sur la com-

mune de Saint-Hippolyte-du-Fort. L'objectif étant de réunir dans un même lieu moderne et adapté les services tels que l'accueil de loisirs, les ateliers du RPE et du LAEP.

- Le développement de l'offre de garde qui englobe les crèches, l'accompagnement et la valorisation du métier d'assistante maternelle.

2. Parcours d'avenir pour la jeunesse

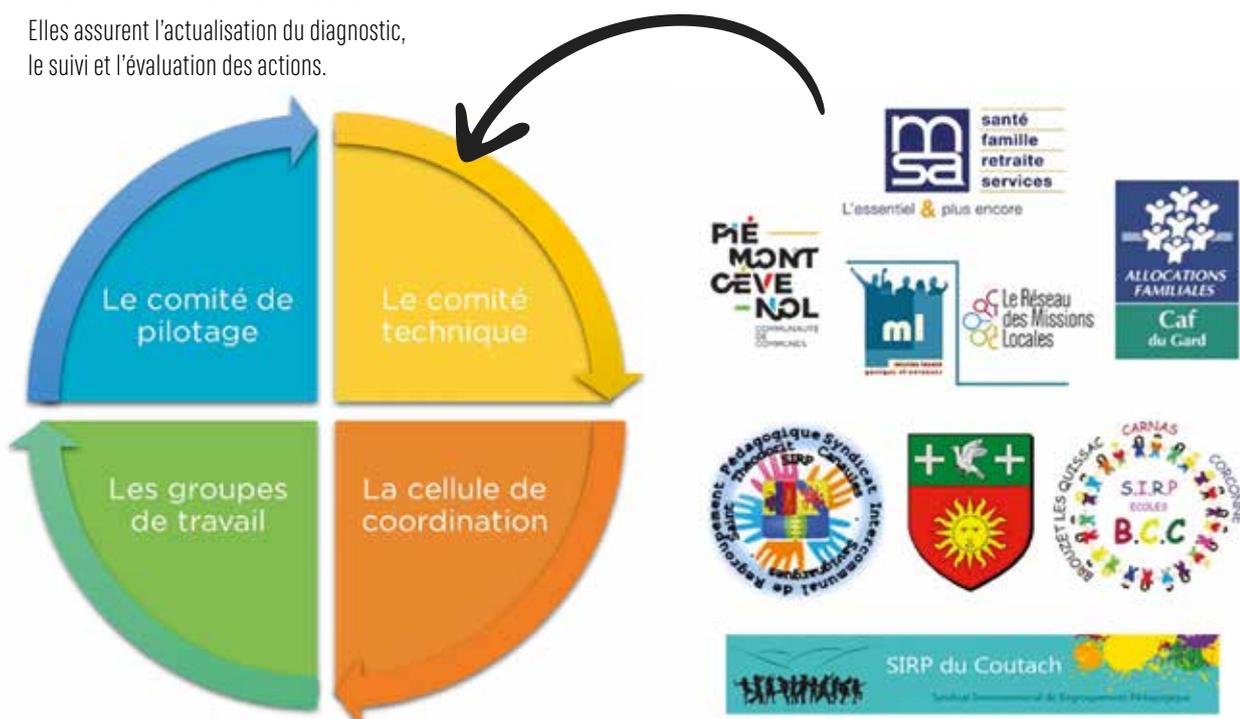
- Développer et valoriser le dispositif « Devenir Animateur » financé à 90% par la communauté de communes. Il permet aux jeunes du territoire de passer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et ainsi d'obtenir une qualification leur permettant de trouver un travail saisonnier plus facilement.
- Valoriser et communiquer sur les actions pilotées par la Mission Locale d'Insertion Garrigues et Cévennes.
- Organiser avec le soutien de la Mission Locale d'Insertion Garrigues et Cévennes, un forum de l'emploi saisonnier sur le territoire.

3. Bien-être des habitants

- La création et le développement d'une Maison France Services Intercommunale sur la commune de Quissac avec des permanences itinérantes. Cela permettra aux administrés de pouvoir accéder localement à un guichet unique pour bénéficier d'une information de premier niveau et d'un accompagnement au numérique.
- La mise en place d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD). Il définit le cadre de concertation entre les professionnels sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance. Il participe au développement d'actions dans les domaines suivants : accompagnement à la parentalité, prévention des conduites à risque, prévention des violences sexistes, actions éducatives.
- Le recensement et le développement des actions favorisant les espaces de rencontres et d'échanges entre les administrés notamment pour lutter contre l'isolement des différents publics.

4 – DES INSTANCES DE PILOTAGE ET DE SUIVI

Elles assurent l'actualisation du diagnostic, le suivi et l'évaluation des actions.



LES ZONES D'ACTIVITÉS au cœur du développement économique

C'est pour répondre aux attentes des entreprises et des porteurs de projets, soutenir l'économie locale et développer l'installation des nouvelles entreprises que la CCPC fait le choix de développer ses Zones d'Activités à Saint-Hippolyte-du-Fort et Liouc.

EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS à Saint-Hippolyte-du-Fort



D'une surface de 5 hectares, une extension est prévue au sud de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) des Batailles existante à Saint-Hippolyte-du-Fort. Le projet prévoit 5 lots d'activités d'une superficie allant de 3 240 m² à 13 200 m². Le montant prévisionnel total des travaux s'élève pour la 1ère tranche à 677 640 € HT, avec une participation de l'Etat de 100 000 €.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au Bureau d'études MEDIAE pour un montant de 39 000 € HT. Un permis d'aménager est soumis à l'approbation des services de l'Etat aux niveaux environnemental et hydraulique.

NOUVELLES ENTREPRISES ET PROJET À L'ÉTUDE à Liouc

La Zone d'Activité de Liouc va également s'agrandir. Ainsi, 4 entreprises artisanales s'installeront prochainement sur les 2 terrains face à l'entreprise de collecte et de recyclage des déchets Paprec. Par ailleurs, la Communauté de communes, en partenariat avec la commune de Liouc, travaille sur un projet de Zone d'Activité Economique (ZAE) le long de la RD 999. Ce projet s'intègre dans un projet plus global concernant l'économie circulaire et les énergies renouvelables, prenant en compte également 3 autres projets privés : une ferme photovoltaïque, une centrale hydrogène et une entreprise de recyclage des déchets plastiques en lien avec l'activité maraîchère locale. La SEGARD accompagne l'ensemble des porteurs de projet en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage sur cette opération qui fait l'objet d'études préliminaires en matière environnementales et hydrauliques nécessaires à l'autorisation des services de l'État.

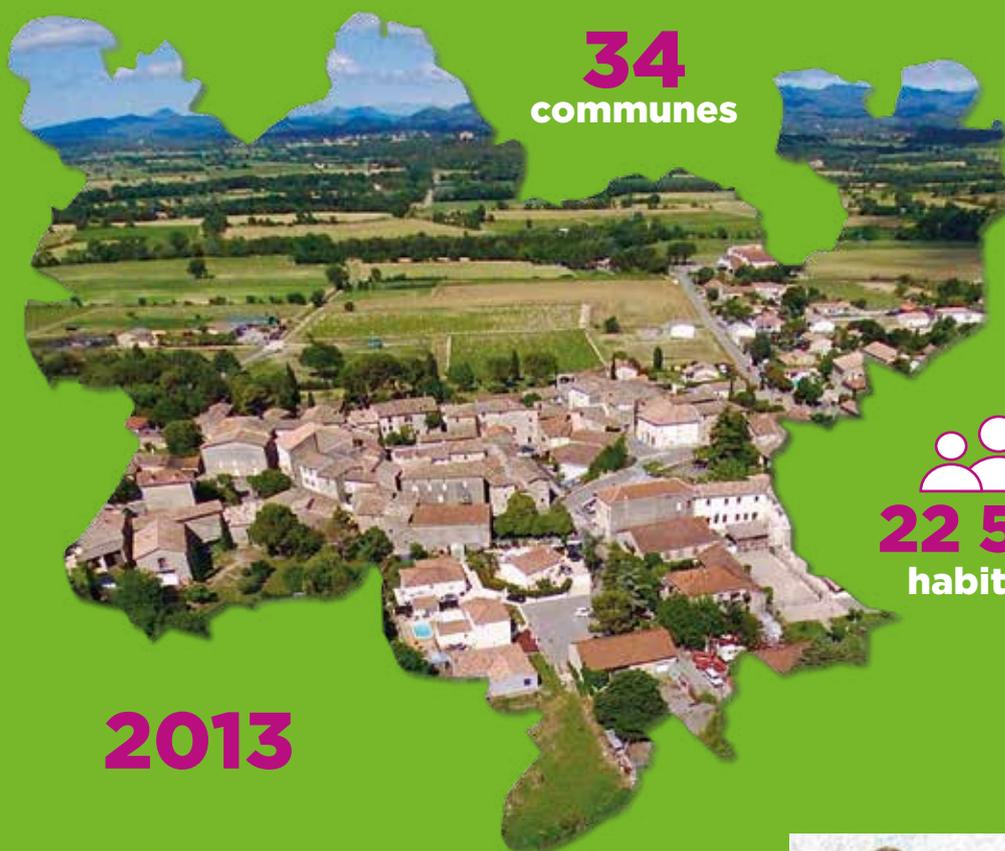


LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

LA COMCOM FÊTE SES 10 ANS !

10 ans que la « Comcom » fait partie de votre quotidien. 10 ans déjà que la communauté de communes du Piémont Cévenol œuvre en faveur de ses habitants. Que ses élus et ses agents s'engagent pour pérenniser et développer une offre de services de proximité fiable et performante, partout, pour tous, et afin de garantir l'accès à des infrastructures de qualité. Une volonté sans faille d'être au plus près des attentes des familles et des besoins des acteurs locaux. Cette date anniversaire marque une étape. L'occasion d'évoquer le chemin parcouru et les perspectives de développement durable du Piémont Cévenol.

© Marie Canales



34
communes


22 500
habitants

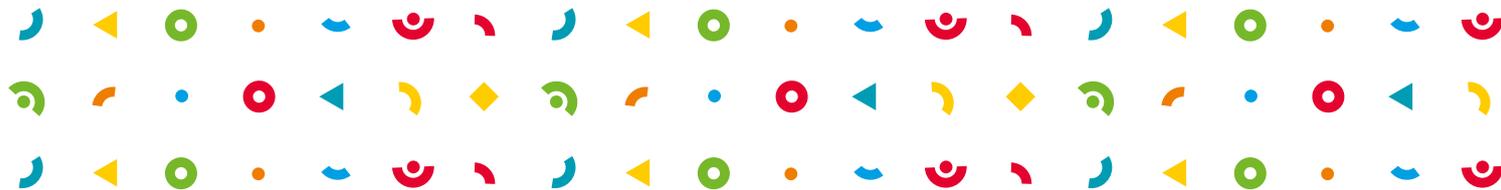
2013

3 communautés de communes, « Autour de Lédignan », « Coutach Vidourle » et une partie de la communauté « Cévennes Garrigues » fusionnent pour n'en faire qu'une, d'un seul tenant supérieur au seuil légal de 15 000 habitants. Le 1^{er} janvier 2013, la communauté de communes du Piémont Cévenol voit le jour de la volonté des 34 communes qui la composent et l'administrent avec leurs représentants. Ce regroupement partage un lien rural fort, tient à conserver son autonomie et à se projeter dans une fidélité à son terroir et une ouverture aux enjeux contemporains.



© CCCC

Olivier Gaillard, Président de «Coutach Vidourle» et nouveau Président de la communauté du Piémont Cévenol de 2013 à 2017. Françoise Laurent-Perrigot, ancienne Présidente «d'Autour de Lédignan» et Marc Le Frapper, ancien Président de «Cévennes-Garrigues».



« SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN »

C'est en effet en coopérant main dans la main avec ses 34 communes membres que la CCPC a pu avancer, trouver un équilibre pour mener à bien de nombreux projets. Les compétences qu'elle exerce concernent l'aménagement de l'espace, le développement économique, la transition énergétique, l'enfance jeunesse ou encore la lecture publique et la gestion durable des déchets que les communes seules ne pourraient assumer au regard notamment des évolutions législatives et des moyens humains et financiers à mobiliser.



2017

La CCPC affirme son identité avec l'adoption de son projet de territoire et de ses 4 axes de développement qui donnent le cap à tenir pour les 10 ans à venir. Les compétences portées par l'intercommunalité n'ont eu de cesse de se développer pour mailler le territoire et offrir des services de qualité.

1 PROJET DE TERRITOIRE

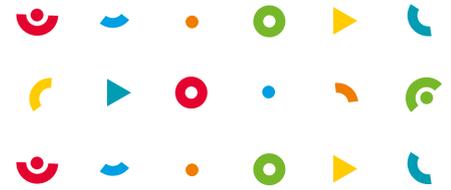
- Consolider un socle commun de services de proximité
- Assurer le développement économique
- Promouvoir le territoire et son identité
- Préserver le cadre de vie à travers un aménagement durable



Depuis sa création, la communauté de communes du Piémont Cévenol s'engage pour :

- Une politique volontariste en faveur de l'enfance et de la jeunesse au travers du dynamisme des accueils de loisirs, l'implantation de 6 structures d'accueil de la petite enfance, un réseau d'assistantes maternelles très actif et prochainement un pôle intercommunal de services aux familles à Saint-Hippolyte-du-Fort.
- Un service de collecte des déchets repensé et optimisé avec deux déchetteries mises aux normes et une autre en voie de rénovation ainsi qu'une recyclerie.
- Des équipements de proximité avec notamment le centre aquatique intercommunal à Quissac, la médiathèque à Saint-Hippolyte-du-Fort...





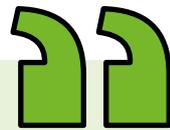
La CCPC a su également relever le défi des services jadis assurés par l'Etat et rendu aux communes qu'il a fallu assumer pour le compte de celles-ci comme l'urbanisme et le SPANC qui font l'objet de fortes attentes des usagers mais également d'enjeux réglementaires importants.

Elle lutte également contre la fracture numérique avec son conseiller qui sillonne le territoire et la prochaine Maison France Services sera un moyen concret pour maintenir l'offre locale des services et des partenaires (CAF, CPAM, justice....)

En créant un véritable réseau de lecture publique, elle a également contribué au maintien et à l'émergence de nouvelles bibliothèques sur le territoire. Elle participe également à la diversité de l'offre culturelle dans nos villages avec un soutien affirmé au cinéma itinérant et une programmation artistique proposant des spectacles variés et de qualité.

En matière d'économie, la CCPC a finalisé la commercialisation des Zones d'Activités à Sauve et Liouc, et s'engage dans l'ouverture d'une 2^e tranche à Liouc et Saint-Hippolyte-

du-Fort. Elle favorise ainsi l'implantation d'entreprises possiblement accompagnées financièrement avec le fonds d'aide qu'elle a créé et qui est un levier indispensable pour obtenir les soutiens de la Région Occitanie et des fonds européens. Pendant la crise COVID, elle a été au côté des entreprises avec



Fabien Cruveiller
Président de la communauté de communes du Piémont Cévenol

© Audrey Lamure

Ces 10 ans marquent une nouvelle étape pour le Piémont Cévenol : après un temps de construction et de consolidation, voici venu le temps de la réalisation des projets et du développement durable.

le fonds L'OCCAL qu'elle a abondé fortement. Et la collectivité reste un maillon fort du dispositif du retour à l'emploi avec son service Emploi Formation Insertion qui accueille, conseille et accompagne de nombreuses personnes.

La stratégie touristique a été également repensée pour faire de notre territoire une destination à part entière entre mer et montagne. Des coopérations ont été mises en place avec les partenaires institutionnels (Région, Département) et les territoires voisins pour affirmer nos singularités tout en renforçant la complémentarité. L'accueil physique touristique a été recentré sur le cœur emblématique de Sauve et le numérique, devenu le support de communication le plus utilisé, a été renforcé avec des bornes d'information et des logiciels dédiés. Les activités de plein nature pour séduire les visiteurs mais également pour renforcer l'offre sportive locale ont été déployées avec l'extension des réseaux de randonnée et bientôt la matérialisation des boucles cyclo-touristiques va venir compléter ce dispositif déjà riche des voies vertes déployées par le Département. .../...





.../... L'engagement en faveur du développement durable est au cœur des actions de la CCPC avec une dimension transversale et territoriale. Un service dédié a été créé pour promouvoir et impulser le changement en interne (audits énergétiques, éco gestes des agents...), concevoir des nouveaux projets qui vont émerger (ombrières et toitures photovoltaïques, chauffe-eau solaire...), et accompagner et soutenir les communes

dans leur démarches (aires de covoiturages, animation autour de l'énergie...)

En matière d'aménagement, la CCPC est l'interlocutrice privilégiée des syndicats du Vidourle et des gardons qui gèrent ces cours d'eaux pour protéger les populations, mais également du Département qui finance l'exploitation et les investissements des 3 barrages écrêteurs de crue situés sur notre territoire.

Enfin, les 34 communes qui constituent la communauté de communes du Piémont Cévenol construisent ensemble, avec le SCoT intercommunal et un Projet Social Territorialisé, l'avenir du territoire pour ces 20 prochaines années autour de ses enjeux notamment en matière de démographie, de ressource en eau, de services à la population et d'emplois.

LA COMCOM AUJOURD'HUI : POUR VOUS AU, QUOTIDIEN

16 COMPÉTENCES

57 ÉLUS
au conseil
communautaire

34 Maires

12 COMMISSIONS
thématiques

145 AGENTS

3 ZONES
d'activités

3 DÉCHETTERIES

17 AIRES
de compostage collectif

11 ÉQUIPEMENTS sportifs

550 km DE SENTIERS
de randonnée balisés

1050 ENFANTS
dans les accueils de loisirs*

283 ENFANTS
dans les crèches*

6500 ADHÉRENTS
aux bibliothèques

18 SPECTACLES
annuels sur le territoire

21 SÉANCES
de cinéma itinérant

Plus de 1000 DOSSIERS

d'urbanisme instruits*

1200 ENTRETIENS
de recherche d'emploi
et de formation*

20 000 TONNES
de déchets collectés

150 000 km
PARCOURS
par les camions bennes

311
CONTRÔLES
du SPANC*

* chiffres en moyenne par an

BIEN TRIER pour éviter le refus de tri



Aujourd'hui, environ 25% du contenu de nos poubelles de tri n'ont rien à faire dans le bac gris à ordures ménagères. Ces erreurs ont un impact non négligeable en termes de coût, de temps et de risques... La CCPC et ses deux syndicats, le SITOM Sud Gard et le SYMTOMA chargés du service public du traitement et de la valorisation des déchets, travaillent ensemble pour sensibiliser les usagers afin d'adopter les bons réflexes



© SITOM Sud Gard

RAPPEL des consignes

Les déchets acceptés dans le bac ou le sac de tri sélectif sont uniquement les emballages ménagers (en carton, papier, aluminium, métal ou plastique), les cartons de petit format et les papiers. Les autres types de déchets ne doivent pas être déposés dans le bac ou le sac de tri (jaune).

TRIER, c'est simple et facile !

1. En vrac dans le bac, sans sac ou le cas échéant, dans un sac transparent afin d'être identifié par les trieurs. Les sacs noirs ou opaques sont systématiquement refusés et détournés vers l'incinérateur.
2. Séparer les emballages, ne pas les emboîter. Les machines ne détectent pas les différentes matières. Par exemple, un emballage en carton ne doit pas être tassé dans une boîte de conserve.
3. Bien vider les contenants. Il est inutile de laver ou de rincer les emballages.



© SITOM Sud Gard

Les conséquences d'un mauvais tri

Lorsque ces consignes ne sont pas respectées, les déchets triés peuvent d'une part ne pas être collectés et d'autre part causer des déclassements une fois arrivés aux centres de tri des recyclables. Un déclassement consiste à intervenir manuellement pour écarter les déchets indésirables et les reporter vers l'unité de valorisation énergétique (incinérateur ou enfouissement). Ces interventions mobilisent du personnel, elles sont chronophages et coûteuses pour la collectivité : 370 € / tonne !

Elles comportent également un risque sanitaire : les trieurs sont contraints d'intervenir

manuellement pour retirer masques, objets tranchants, déchets médicaux, etc. D'autres erreurs sont constatées quotidiennement : vêtements, appareils électriques ou objets qui pourraient encore servir... Enfin, il est courant de retrouver des sacs d'ordures ménagères dans le tri sélectif contenant parfois des objets qui peuvent engendrer un arrêt, une casse et une réparation de la chaîne de tri.

Pour toutes ces raisons, chaque déchet doit être orienté correctement pour pouvoir être valorisé. Il est impératif de déposer le bon déchet au bon endroit pour lui offrir une seconde vie.

LES TEXTILES, çà se recycle !



© CCPC

Ne mettez plus vos vêtements, linges de maison ou chaussures usagés à la poubelle. Il vous suffit d'aller les déposer dans des bornes de collecte.

Ils peuvent être troués et déchirés mais doivent être propres et secs dans un sac fermé. Depuis l'année dernière, l'éco-organisme Refashion devient le nouveau prestataire de collecte des colonnes à textiles en Piémont Cévenol. Vous voulez savoir où est le point d'apport le plus près de chez vous ? Téléchargez l'appli de Refashion, rentrez le nom de votre commune et le tour est joué !



www.refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport



LA FAMILLE

L'ACCUEIL DES 0-6 ANS en Piémont Cévenol

Vous venez d'être parent ou vous attendez un bébé ? Quel mode d'accueil conviendra le mieux à votre enfant et votre organisation familiale.

6 crèches intercommunales ainsi qu'un large réseau d'assistantes maternelles vous permettent de choisir entre un accueil collectif ou individuel.

Inscrire son enfant en crèche : mode d'emploi

LA CCPC dispose de 6 crèches intercommunales implantées à Quissac, Lédignan, Saint-Hippolyte-du-Fort, Durfort, Sauve et Vic-le-Fesq. La procédure d'inscription est la suivante :

Étape 1 : retirer une fiche de préinscription auprès :

- Des crèches ou du Pôle Vie Locale à Sauve ;
- Du siège de la CCPC à Quissac ;
- Ou à télécharger sur le site de la CCPC.

Étape 2 : inscrire votre enfant

- Bien remplir le document et l'envoyer ou le déposer au siège de la CCPC à Quissac ;
- Dès réception, la fiche est enregistrée et la date de dépôt est apposée ;
- La demande est placée sur la liste d'attente par ordre de réception ;
- Un accusé de réception est envoyé par courrier aux familles.



© Audrey Lamure

Critères d'attribution des places en accueil régulier (par ordre de priorité) :

1. L'un au moins des deux parents ou responsable légal doit résider sur la Communauté de communes. Les enfants des familles hors territoire peuvent avoir accès au service dans la limite des places disponibles. Ils ne seront toutefois pas prioritaires.
2. La date de réception de la fiche de pré-inscription (tampon officiel de la CCPC)
3. La date souhaitée d'entrée en établissement
4. L'âge des enfants (pour les crèches fonctionnant en secteur d'âge)



Le mode d'attribution des places

La Commission d'attribution des places a lieu chaque année au mois de Mai. Cette instance est constituée d'élus, des directrices des crèches et des responsables des services de la Petite Enfance. Elle est chargée d'étudier et de coordonner les demandes des familles en fonction des places disponibles dans chaque structure et pour chaque tranche d'âge. Elle décide des admissions et doit permettre la transparence et l'équité dans l'attribution des places. Chaque attribution est ensuite communiquée par courrier aux parents concernés.

Tous les deux mois, les demandes de places sont étudiées en fonction des places disponibles qui se libéreront dans les crèches. L'attribution des places pour septembre et octobre 2023 aura lieu en commission le 16 mai.

+ D'INFOS

sur les modes d'accueil collectifs ou individuels - Relais Petite Enfance
04 66 93 49 09

PARENTS-ENFANTS ASSISTANTE MATERNELLE : une relation de confiance

Sur le territoire, environ 80 professionnelles de la petite enfance accueillent chez elles ou dans des structures adaptées des enfants de 0 à 6 ans. Elles aspirent de plus en plus à exercer leur métier différemment, à sortir de chez elle, faire partie d'un réseau et à se professionnaliser. Nous avons rencontré la famille Vidal Cazalis, leur fille Faustine et Nathalie, leur assistante maternelle passionnée qui nous racontent leur choix et leur vécu au quotidien.

**Nathalie Lecointe,
Assistante maternelle à Quissac**

**Pouvez-vous nous en dire plus
sur votre parcours, vos motivations ?**

« Assistante maternelle depuis 9 ans, j'ai exercé avant pendant 11 ans dans la petite enfance en tant qu'auxiliaire puéricultrice en milieu hospitalier et en crèches. J'ai eu envie de tenter un accueil plus individualisé et plus familial. De par mes diplômes, j'ai eu un allègement sur la formation obligatoire de 120h organisée et financée par le Conseil départemental du Gard. Et suite aux visites de contrôles de la Protection maternelle et infantile (PMI), j'ai obtenu un agrément pour accueillir 4 enfants. »

Comment s'organise votre quotidien ?

« Organisation et anticipation me permettent d'appliquer ma devise « prends le temps de prendre le temps ». La journée est rythmée par des temps d'activités et des moments rituels. Les activités démarrent quand tout le monde est là : ateliers et semaines à thème, promenades et sorties... Plusieurs fois par mois, je participe avec d'autres collègues aux animations du Relais Petite Enfance (RPE). Puis le repas, quelques jeux, digestion et dodo ! Réveil échelonné tranquillement jusqu'au goûter et à nouveau petites activités jusqu'au retour des parents. »

**Qu'est-ce qui vous plaît dans votre
métier et quels sont les inconvénients ?**

« J'aime voir les enfants heureux, les voir grandir. L'accueil d'enfant en situation de handicap est également très enrichissant. Ce métier demande une remise en ques-

tion régulière. Nous avons droit à 58 h de formation annuelle qui me permettent par exemple de pratiquer aujourd'hui la communication gestuelle avec les enfants, de sensibiliser à l'écologie etc. Et enfin je me sens soutenue : par les autres assistantes maternelles et par le RPE et la PMI qui sont là pour nous accompagner.

L'inconvénient majeur : l'amplitude horaire qui peut-être importante et impacter ma vie de famille. Et puis parfois des difficultés rencontrées pour communiquer avec les parents quand il y a des désaccords et où il faut arrondir les angles et ne pas casser la confiance. »

**Comment définiriez-vous votre relation
avec les parents ?**

« Je souhaite apporter un accueil convivial. J'ai envie de répondre à l'attente des parents. Qu'ils puissent partir au travail en confiance sachant que je suis attentive aux besoins de leurs enfants. »

**Bertrand Vidal,
Papa de Faustine, 3 ans**

Pourquoi avoir choisi l'accueil individuel ?

« Une des motivations premières est l'amplitude horaires. Je fais de grosses journées et le soir je peux facilement être retenu. Il y a plus de souplesse et une liberté que je ne pense pas retrouver en crèche. Et surtout, je suis pleinement en confiance, je préfère laisser notre fille à une personne qui la connaît bien, va prendre du temps avec elle et savoir comment réagir en cas de problème. »

**Quelles ont été vos démarches pour
trouver une assistante maternelle ?**

« La première nounou de Faustine est tombée malade. Il a fallu trouver un accueil d'urgence. C'est en recherchant sur internet sur "monenfant.fr" que nous avons trouvé Nathalie. Et l'appui du Relais Petite Enfance a été d'un grand soutien. On a appelé pour la rédaction du contrat. Très réactif, le service nous a bien accompagné.. »

**Quels sont les avantages et les
inconvénients de ce mode d'accueil ?**

« Les horaires et avoir une personne repère. Nathalie est particulièrement investie. Elle propose une grande diversité d'activités. Elle a même appris la langue des signes à Faustine. Mais surtout, elle communique beaucoup sur le quotidien de notre fille et apporte une réelle cohérence d'ensemble dans l'éducation. C'est véritablement un métier ! L'inconvénient principal : l'administratif. C'est la croix et la bannière en début et en fin de contrat ! »

**Comment se passe pour Faustine et vous
la relation quotidienne avec Nathalie ?**

« Notre fille est rayonnante. On sent qu'elle a un lien privilégié avec sa nounou. Faustine se réveillant la nuit, nous sommes souvent tous fatigués. Le fait de changer de référence, de cadre de vie fait redescendre la soupape. C'est bénéfique pour tout le monde. Aussi, la sociabilisation est vraiment importante. Elle partage du temps avec d'autres enfants et ceux de Nathalie. Et puis la communication est claire : il n'y a pas de non-dits. Nathalie est très réceptive et parfaitement transparente. Il y a entre nous une adaptabilité mutuelle qui est essentielle. »



© ADDESTUDYS

AU QUOTIDIEN

PIÉMONT SERVICES : votre service public au cœur du territoire



L'équipe du Piémont Services, nouvelle identité du Relais Emploi Formation Insertion de la collectivité, apporte au quotidien des réponses en termes d'emploi et de démarches administratives, qui vont de l'allocation logement à la carte grise en passant par la complémentaire santé solidaire. La CCPC collabore également avec de nombreux partenaires. Tour d'horizon de celles et ceux qui vous accompagnent dans la réussite de vos projets.

LA MISSION LOCALE GARRIGUE ET CÉVENNES



Amandine Pouzergues, chargée d'accueil ; Mylène Pompairac et Stéphanie Laune-Pratlong, conseillères ; Laurent Fillit, psychologue point écoute ; Michelle Garmath, référente emploi entreprises

Amandine vous accueille avec sourire, Mylène et Stéphanie, informent, orientent et accompagnent vers la formation, l'emploi, le social, l'accès aux loisirs... Laurent, le psychologue clinicien est à votre écoute pour soutenir les jeunes et leurs parents. Enfin, Michelle met en relation les 12-25 ans avec les recruteurs.

*Public : jeunes de 12 à 25 ans
Lieux d'accueil : Quissac,
St-Hippolyte-du-Fort et Lédignan*

PÔLE EMPLOI



Charlène Kneppert, conseillère

En partenariat avec le conseil départemental du Gard, Charlène travaille en binôme avec des travailleurs sociaux qui mobilisent les professionnels de l'insertion sociale et professionnelle pour assurer un suivi sur le dispositif « accompagnement global ».

*Public : demandeurs d'emplois
Lieux d'accueil : Quissac et
Saint-Hippolyte-du-Fort*

INITIATIVE GARD



NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

Marin Vincent, chargé de mission

Vous avez un projet de création et reprise d'entreprise ? Marin facilite le montage financier de votre initiative avec l'octroi d'un prêt compris entre 3 000€ et 40 000€ par entreprise et jusqu'à 80 000€ dans le cadre de certaines reprises.

*Public : créateurs ou repreneurs
d'entreprises*

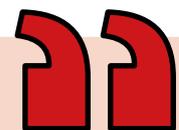
Lieu d'accueil : Saint-Hippolyte-du-Fort



© Audrey Lamure

**Laetitia Gibergues, vice-présidente
déléguée à l'emploi, la formation et l'insertion**

La communauté de communes du Piémont Cévenol se félicite du travail collaboratif mené depuis plusieurs années avec les partenaires qui vous sont présentés aujourd'hui et ce, afin de proposer un service public de qualité à tous les habitants de notre territoire.



GUICHET RÉNOV'OCCITANIE



Romain Nepoty, conseiller Guichet Rénov'Occitanie/France Rénov'

Au sein d'un espace d'information, de conseil et d'accompagnement, Romain vous accompagne à chaque étape de votre projet de rénovation énergétique. Ce service est indépendant de toute démarche commerciale, neutre et gratuit.

Public : propriétaires
Lieux d'accueil : Quissac et Saint-Hippolyte-du-Fort

MSA



Julie Pagano, assistante sociale

La MSA, avec sa politique d'action sanitaire et sociale, intervient auprès des familles, des jeunes, des personnes en situation de difficulté sociale, des personnes âgées. L'objectif de Julie, apporter son soutien pour mieux vivre en milieu rural grâce à une offre sanitaire et sociale complète.

Public : tout public du milieu agricole
Lieu d'accueil : Quissac

INTER'AIDE



Guyline Poey, conseillère Emploi Formation

Guyline répond aux besoins de recrutement et accompagne un public en précarité sur un emploi durable. Elle met à disposition du personnel motivé et qualifié auprès des employeurs dans le domaine du service à la personne, de la manutention, du secrétariat, de la restauration...

Public : demandeurs d'emplois et employeurs
Lieu d'accueil : Quissac



TÉMOIGNAGE

L'accueil au Piémont Services est chaleureux et particulièrement bienveillant, solidaire et équitable, tant que faire se peut : c'est un lieu ouvert.

CAP EMPLOI



Brigitte Laudo, conseillère Cap Emploi

Faciliter la recherche d'emploi, trouver des solutions adaptées pour conserver son activité en tenant compte de votre état de santé, bénéficier de prestations et aides financières en lien avec le handicap, telles vont être les missions de Brigitte lors de votre accompagnement.

Public : demandeurs d'emplois et salariés en situation de Handicap
Lieu d'accueil : Quissac

CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE QUISSAC

Charles Rasoanaivo, assistant social et Edith Bizzotto, conseillère emploi formation insertion

Selon votre situation, vos préoccupations (couple, éducation de l'enfant, logement, emploi...) Charles est à votre écoute, vous informe et vous conseille sur des sujets très variés. Edith accompagnera les bénéficiaires du RSA dans leurs retours à l'emploi.

Public : tout public
Lieu d'accueil : Sauve



TÉMOIGNAGE

Accueillie dans les bureaux de la CCPC, je suis au plus proche des personnes qui ont

le plus besoin de notre accompagnement. La réactivité et la compétence de l'équipe du Piémont Services rendent les choses possibles.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU GARD



Céline Lamps, formatrice

A travers le « Projet Pro », Céline accueille les personnes inscrites à Pôle Emploi et les plus de 18 ans, voulant s'inscrire dans un parcours de formation à visée professionnelle. Une rémunération est prise en charge sous conditions.

Public : demandeurs d'emplois
Lieu d'accueil : Saint-Hippolyte-du-Fort

APIJE



Marie Vincent, conseillère mobilité

L'action « mobilité » s'adresse à tout public, Marie réalisera un accompagnement en 3 étapes :

1. Le diagnostic mobilité
2. L'accompagnement
3. La mise à disposition d'un véhicule pour contribuer à l'insertion, au retour à l'emploi et/ou à la formation.

Public : demandeurs d'emplois
Lieu d'accueil : Saint-Hippolyte-du-Fort

AFPA



Clotilde Mendes, formatrice

Prépa Compétences est un nouveau dispositif mené par l'Afpa et Pôle emploi. Il permet de sécuriser les parcours pour accéder à l'emploi et/ou à la formation. Clotilde accompagne les bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) et les demandeurs d'emploi de longue durée et de faible niveau de qualification.

Public : demandeurs d'emplois
Lieu d'accueil : Saint-Hippolyte-du-Fort

+ D'INFOS

L'équipe de Piémont Services vous informe et vous oriente vers ses partenaires
Quissac : 04 66 93 30 16
Sauve : 04 66 73 04 12
Saint-Hippolyte-du-Fort : 04 66 77 65 57

ILS ONT TESTÉ POUR VOUS...

...LA VOIE VERTE DE SAUVE à Saint-Hippolyte-du-Fort en famille



Nous arrivons à Sauve en voiture par la D999. Les panneaux indiquant la voie verte nous conduisent au parking près d'une ancienne gare SNCF transformée en restaurant. En route ! Les premiers coups de pédale font bonne impression : le revêtement de la voie verte est bon. Mais cet itinéraire de 8 km est finalement un faux-plat. Sportif tout de même ! Les pauses sont les bienvenues. La grande distance de la Départementale, en parallèle de la voie verte, renforce le sentiment d'une immersion en pleine nature, au beau milieu de la garrigue. Et par moments, de longues portions ombragées à l'abri des arbres sont fort appréciables ! Idéal et notamment l'été. Entre beaux panoramas et ouvrages d'art, cette traversée est un régal pour les yeux, notamment à mi-parcours près de Conqueyrac.

Nous avons croisé ce jour-là, des cyclistes et des familles en rollers, elles aussi. Cette voie verte est loin d'être le royaume exclusif des vélos. Marcheurs mais aussi personnes à mobilité réduite, trottinettes, etc. sont les bienvenus, et l'absence de véhicules à moteur est rassurante pour les enfants. À Saint-Hippolyte-du-Fort où s'achève notre balade, une petite surprise nous attend : un viaduc. Quelle vue ! La Voie verte s'arrête donc ici mais en juin 2023, elle se poursuivra 14 km plus loin, jusqu'à Ganges. On a hâte ! D'ici là, direction le centre-ville pour se restaurer. ●

Nous avons croisé ce jour-là, des cyclistes et des familles en rollers, elles aussi. Cette voie verte est loin d'être le royaume exclusif des vélos. Marcheurs mais aussi personnes à mobilité réduite, trottinettes, etc. sont les bienvenus, et l'absence de véhicules à moteur est rassurante pour les enfants. À Saint-Hippolyte-du-Fort où s'achève notre balade, une petite surprise nous attend : un viaduc. Quelle vue ! La Voie verte s'arrête donc ici mais en juin 2023, elle se poursuivra 14 km plus loin, jusqu'à Ganges. On a hâte ! D'ici là, direction le centre-ville pour se restaurer. ●

Nathalie L.

... UN VOYAGE AVEC UN ÂNE dans les Cévennes



Depuis Cros, commune du Piémont Cévenol située dans le Parc National des Cévennes, nous pouvons partir depuis notre chambre d'hôtes pour des balades en âne plus ou moins longues. Pour moi, canadienne, cela me paraissait parfaitement loufoque de prendre le temps de bâter, équiper et, surtout, motiver un âne à marcher à mes côtés, alors que j'avais l'habitude de porter mon propre sac et avancer à mon propre rythme. Mais j'avoue qu'aujourd'hui, je suis séduite ! Vous souhaitez vous promener une heure seulement ? C'est possible. Vous souhaitez partir pour une semaine ? C'est possible aussi. L'âne est un camarade idéal pour la promenade en forêt. Il va partout. L'âne reste serein peu importe le contour du chemin emprunté. Vous avez un jeune enfant qui n'aime pas trop marcher ? Le simple fait d'être accompagné d'un âne injectera le petit brin de folie qu'il vous manquait. Et, lors des moments où l'enfant est véritablement fatigué, l'âne pourra le porter.

Vous souhaitez vous promener une heure seulement ? C'est possible. Vous souhaitez partir pour une semaine ? C'est possible aussi. L'âne est un camarade idéal pour la promenade en forêt. Il va partout. L'âne reste serein peu importe le contour du chemin emprunté. Vous avez un jeune enfant qui n'aime pas trop marcher ? Le simple fait d'être accompagné d'un âne injectera le petit brin de folie qu'il vous manquait. Et, lors des moments où l'enfant est véritablement fatigué, l'âne pourra le porter.

Pour nous, les adultes, se promener avec un âne nous ralentit aussi juste assez, pour que nous arrivions à apprécier toute la beauté de la marche. Plutôt que de se regarder les pieds du début à la fin, vous aurez des moments pour apprécier les vues et réaliser la chance que nous avons de visiter ce magnifique territoire. ●

Jan. S

...UNE BALADE PATRIMONIALE du côté de Fressac



Un dimanche après-midi après s'être garés au centre des Montèzes (commune de Monoblet), nous voilà partis pour une déambulation dans ce petit hameau où l'âme protestante nous rattrape bien vite. Au détour d'une ruelle escarpée apparaît sur le flan d'une vieille maison la plaque rappelant que c'est ici qu'eut lieu le premier synode du Désert après la période des persécutions « camisardes ».

Peu après la sortie des Montèzes, nous attaquons la pente bien plus rude (les mollets travaillent...) qui va nous amener au pied d'une forteresse médiévale : le château de Fressac. Situé à 340 m d'altitude, nous voilà devant les ruines d'un véritable château de défense d'où la vue imprenable nous rappelle que les Cévennes sont belles ! Après la visite de ce château impressionnant nous redescendons vers le charmant village de Fressac et finissons notre périple en remontant vers notre parking. La boucle se fait en à peine 1h30 mais vous y resterez bien plus ! Le lieu est magique et votre imagination repartira au Moyen Âge... ●

Nicolas D.





LES LOISIRS

LE RÉSEAU des médiathèques et bibliothèques

Convaincus des enjeux de la lecture publique dans le développement culturel du territoire, les élus de la CCPC ont affirmé un choix politique en fédérant depuis 2015 un réseau de 18 médiathèques et bibliothèques réparties sur l'ensemble du Piémont Cévenol. Plus de 60 000 documents sont disponibles, que ce soit pour les lire sur place ou les emprunter. Des livres bien sûr, mais aussi des CD, des DVD, des livres audios, des bandes dessinées, des mangas, des documentaires sur tous les sujets : de la philosophie aux recettes de cuisine en passant par l'art et les sciences.



La navette « Le livre en route » connecte les bibliothèques entre elles chaque quinzaine : vous pouvez faire venir les documents qui vous intéressent dans la bibliothèque de votre choix, et les rendre dans la bibliothèque qui vous convient.

L'inscription est gratuite sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Un catalogue commun est accessible par tous en ligne. Une fois inscrit, vous pouvez y consulter votre compte lecteur, prolonger des prêts et réserver des documents en ligne.

Et tout au long de l'année, les bibliothécaires professionnels et bénévoles organisent régulièrement des animations : lectures, expositions, conférences. Une offre culturelle de proximité riche et diversifiée.

+ D'INFOS Réseau lecture publique - 04 66 88 03 16

LA LECTURE PUBLIQUE, UN SERVICE PUBLIC POUR ACCOMPAGNER :

- le Relais Petite Enfance (RPE)
- Les crèches
- Les écoles
- Les collèges
- Les associations
- Les accueils de loisirs ...

LES CHIFFRES CLÉS

18 BIBLIOTHÈQUES

gérées par plus de **90 bénévoles**

3 STRUCTURES

professionnalisées à Lédignan, Saint-Hippolyte-du Fort et Sauve

70 000 DOCUMENTS

à votre disposition

2500 NOUVEAUX

documents achetés chaque année

6500 ADHÉRENTS

ont emprunté en 2022 près de **57 000 documents**

dont **4000** ont circulé

par la navette interbibliothèques

EN SAVOIR



SCANNEZ
LE CATALOGUE
EN LIGNE





**OUVERTURE
DES PORTES
LE 15 MAI**

© ADREBSTOCKS

LES LOISIRS

EN MAI, JETEZ-VOUS À L'EAU !

La dernière phase des travaux est en cours et l'ouverture du centre aquatique intercommunal Maurice Perry est prévue en mai.



© FREEPIK

Situé en plein cœur de la commune de Quissac, l'équipement sportif intercommunal rénové selon les nouvelles normes du développement durable, proposera tout le confort nécessaire pour profiter du charme et de la modernité de cet espace.

Les deux bassins rénovés, un bassin de 25 m et un bassin d'apprentissage en tout inox, seront complétés par un « Splashpad », aire de jeux aquatiques avec jets d'eau dédiée aux enfants de moins de 10 ans.

L'installation technique moderne permettra d'offrir aux baigneurs une eau chauffée en permanence à 28° C.

La pergola et l'espace enherbé permettront également d'accueillir les familles et les personnes désireuses de se détendre dans cet écrin.

Afin de répondre aux souhaits des habitants qui se sont prononcés à l'automne dans une enquête publique, la période d'ouverture ainsi que les activités proposées ont évolué. Scolaires, sportifs et particuliers trouveront à coup sûr un créneau pour piquer une tête, se perfectionner, pratiquer la natation sportive ou se détendre.

INFOS PRATIQUES

Période « Scolaire » du 15 mai au 7 juillet et du 4 au 17 septembre

- Ouverture 6j/7 (fermé le dimanche)
- Accueil des établissements scolaires en journée
- Création d'un créneau de nage libre (3 à 4 couloirs de nage) de 17h30 à 19h
- Proposition de diverses activités encadrées aquagym, aquafitness... de 17h à 19h
- Renforcement des cours de natation collectifs enfants le mercredi après-midi et le samedi matin

Période « Vacances d'été » du 8 juillet au 2 septembre

- Ouverture 7j/7
- Tous les soirs : créneaux de nage libre de 18h30 à 20h et activités aquatiques de 18h à 20h
- Cours de natation collectifs enfants proposés en matinée

De larges périodes d'ouverture au public compléteront cette offre afin de satisfaire l'ensemble des usagers.

A partir du mardi 9 mai, l'accueil du centre aquatique est ouvert au public pour tout renseignement sur les horaires, les activités aquasports, natatoires et fitness et la vente d'abonnements.



Horaires, tarifs et activités détaillés disponibles en avril sur www.piemont-cevenol.fr

SAVE THE DATES !



UNE TOILE sous les étoiles !

Chaque été, en partenariat avec CINECO, la communauté de communes vous invite à profiter de séances de cinéma sous les étoiles. Du 18 juin au 25 août, les projections sur grand écran démarrent à la tombée de la nuit. Une belle animation estivale à partager en famille ou entre amis avec plus d'une vingtaine de films en itinérance sur le territoire.

5€ la place et aucune réservation nécessaire.

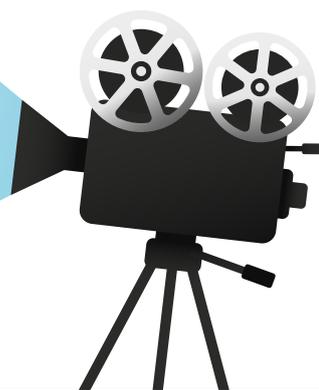


Programme disponible sur www.piemont-cevenol.fr

CINECO, un partenariat de qualité



Plutôt que d'aller vers le cinéma, pourquoi ne pas l'amener vers les gens ? C'est en choisissant d'être partenaire de Cinéco que nous proposons depuis 10 ans une programmation de cinéma itinérant soutenue par les communes qui mettent notamment leurs salles et espaces extérieurs à disposition. Cinéco assure des projections dans plus de 60 villages des Cévennes, et en 40 ans d'existence, est passé de 40 à presque 100 bénévoles et d'une centaine à environ un millier de séances par an. Une association au service du 7^e Art itinérant, pourvoyeuse de films éclectiques et de qualité que les habitants du Piémont Cévenol vont pouvoir apprécier cet été.



LES ANIMATIONS, RENCONTRES ET MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA COMCOM AU PRINTEMPS

1^{er} AVRIL - ST-HIPPOLYTE-DU-FORT
Conférence « Passeurs d'histoires » de Bernard Bourrié

15 AVRIL - QUISSAC
Ouverture de la saison culturelle

16 mai - LOGRIAN
Réunion d'informations rénovation énergétique et aides

20 MAI - MONOBLÉ
Mondialette à pétanque

23 MAI - QUISSAC
Soirée « Rendez-vous de l'enfance »

31 MAI - ST-HIPPOLYTE-DU-FORT
Réunion de concertation publique du SCOT

3 JUIN - SAUVE
Fête des centres de loisirs

7 JUIN - LEDIGNAN
Pop'up Réno sur le marché



Expression de l'opposition

Les articles L5211-1 et L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ouvrent un droit à expression des Conseillers n'appartenant pas à la majorité dans les bulletins sur les réalisations et la gestion du Conseil. Cet espace est susceptible d'être partagé entre différents opposants. L'expression de l'opposition est libre et n'engage que ses auteurs.



INFOS PRATIQUES

Une question, un conseil, un service ? Les agents du Piémont Cévenol sont à votre disposition pour répondre au mieux à vos attentes.

Communauté de communes du Piémont Cévenol
13 bis, rue du Dr. Rocheblave 30260 Quissac
04 66 93 06 12 / contact@piemont-cevenol.fr
Ouverture du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

LA FAMILLE

Crèches et micro-crèches

Accueil de 0 à 6 ans dans 4 crèches et 2 micro-crèches.

petiteenfance@piemont-cevenol.fr
07 88 37 06 15

- Quissac « La Foire aux Mômes »
09 61 26 27 60
creche-quissac@piemont-cevenol.fr
- Durfort « La Mistounaille »
04 66 77 58 34
creche-durfort@piemont-cevenol.fr
- Saint-Hippolyte-du-Fort « Lou Soureillou »
04 66 53 81 24
creche-sthippo@piemont-cevenol.fr
- Lédignan « Lous Pequelets »
04 66 83 45 25
creche-ledignan@piemont-cevenol.fr
- Sauve « Les Petits Dragons »
06 45 85 00 26 - 04 66 80 25 89
microcreche-sauve@piemont-cevenol.fr
- Vic-Le-Fesq « Les petits Vic'Kings »
04 66 88 46 85
microcreche-vic@piemont-cevenol.fr

Relais Petite Enfance (RPE) « La FaRAMdole »

Service d'information, de rencontres et d'échanges gratuit à destination des parents, des assistantes maternelles et des gardes à domicile.

04 66 93 49 09
ram@piemont-cevenol.fr

Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)

« La Petite Envolee ». Espace ludique pour les parents et les enfants de 0 à 6 ans
07 88 37 06 15 et 04 66 35 02 90
petiteenfance@piemont-cevenol.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Accueil de 3 à 13 ans mercredi et vacances scolaires. 06 71 54 41 69

enfance-jeunesse@piemont-cevenol.fr
alsh@piemont-cevenol.fr

- Quissac « ALSH Les Frimousses »
de 3 à 6 ans (vacances scolaires)
et 3 à 11 ans (mercredi) - 07 85 86 26 93
- Sauve « ALSH Les Z'Intrépides »
de 6 à 13 ans (vacances scolaires)
et 4 à 11 ans (mercredi) - 06 47 49 98 29
- Saint-Hippolyte-du-Fort « ALSH Les Aventuriers » de 3 à 13 ans (vacances scolaires) et 3 à 11 ans (mercredi)
06 45 93 96 01

- Lédignan « ALSH Les P'tites canailles »
de 3 à 13 ans (vacances scolaires)
et 3 à 11 ans (mercredi)
06 08 13 35 42
- Sauve, Lédignan et Saint-Hippolyte-du-Fort
accueil multi-sites de 11 à 13 ans
06 47 49 98 29 - 06 08 13 35 42
06 45 93 96 01

Projet Social Territorialisé (PST)

Coordination d'actions en faveur de la coéducation et du bien-être des enfants, citoyenneté des moins de 26 ans, animation de la vie sociale et locale et bien-être des habitants.
coordination.pst@piemont-cevenol.fr

AU QUOTIDIEN

Déchets ménagers

Information sur les collectes de déchets ménagers, le tri, l'achat de bacs et composteurs.

04 66 35 99 30
pole-technique@piemont-cevenol.fr
om@piemont-cevenol.fr

Déchèteries

- Déchèterie du Coutach (Liouc)
06 42 89 78 89
decheterie-liouc@piemont-cevenol.fr
- Déchèterie de Saint-Hippolyte-du-Fort
06 84 19 41 18
decheterie-sthippo@piemont-cevenol.fr
- Déchèterie de Saint-Bénézet
06 76 89 38 17

Assainissement Non Collectif (SPANC)

Conseil et accompagnement des particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif.

04 66 85 88 58 et 04 66 85 88 57
spanc@piemont-cevenol.fr

Relais Emploi

Aide à la recherche d'emploi et de formations. Permanences sur 3 antennes.

relais-emploi@piemont-cevenol.fr

- Quissac : siège de la communauté de communes - 04 66 93 06 12
- Saint-Hippolyte-du-Fort :
1, rue Basse (1^{er} étage) - 04 66 77 65 57
- Sauve : Mairie (1^{er} étage) - 04 66 77 03 14

Conseiller numérique

Accompagnement des citoyens, jeunes et moins jeunes dans leurs usages des outils numériques.
07 87 04 92 97

conseiller-numerique@piemont-cevenol.fr

LES LOISIRS

Office de Tourisme Intercommunal

26, rue des Boisseliers Sauve
04 66 77 57 51

tourisme@piemont-cevenol.fr

Médiathèques et réseau de bibliothèques

Accès gratuit. Navette interbibliothèques donnant accès à l'ensemble des ouvrages de tout le réseau (réservation sur le catalogue commun en ligne et mise à disposition dans la bibliothèque de son choix).

04 66 88 03 16

lecture-publique@piemont-cevenol.fr

catalogue : <https://piemontcevenol-pom.c3rb.org/>

Spectacles vivants et cinéma itinérant

Programmation culturelle en Piémont Cévenol
06 30 82 12 22

spectacle-cinema@piemont-cevenol.fr

Sports et équipements sportifs

sports@piemont-cevenol.fr

06 89 07 82 71

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme

urba@piemont-cevenol.fr
04 66 93 06 12

Développement économique

Accompagnement et soutien aux acteurs économiques

06 45 85 48 46

dev-economique@piemont-cevenol.fr



SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ EN PIÉMONT CÉVENOL

 www.piemont-cevenol.fr

 [CCPiemontCevenol](https://www.facebook.com/CCPiemontCevenol)

 www.piemont-cevenol-tourisme.com

 [piemont.cevenol.tourisme](https://www.facebook.com/piemont.cevenol.tourisme)